



Assemblée générale

Distr. générale
2 août 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 88 b) de l'ordre du jour provisoire*

Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu général des activités relevant du Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement menées par le Département des affaires de désarmement dans les domaines prioritaires que sont les armes de destruction massive et les armes classiques, notamment légères. Le Programme continuera à publier une version imprimée et une version électronique de l'Annuaire des Nations Unies sur le désarmement qui peut être consulté sur son site Web. Le contenu de ce site Web <disarmament.un.org> a augmenté considérablement et est de plus en plus utilisé aussi bien par les États Membres que par les participants à la conférence, les organisations non gouvernementales et le grand public pour consulter les mises à jour quotidiennes de documents et de déclarations, y compris les programmes de l'ONU diffusés sur le Web. Le Département continuera de faciliter la participation des organisations de la société civile aux réunions et conférences sur le désarmement et de coopérer étroitement avec les coalitions d'organisations non gouvernementales qui animent cette participation. Le présent rapport donne des détails sur les nombreuses manières dont le Département de l'information contribue à la diffusion d'informations sur le désarmement.

* A/61/150 et Corr.1.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–10	3
II. Ressources consacrées à l'information	11–29	4
A. Publications	11–18	4
B. Site Web	19–25	6
C. Expositions	26–29	7
III. Activités d'information	30–33	8
A. Réunion-débat	30	8
B. Activités du Messenger de la paix nommé par le Secrétaire général	31	9
C. Séances d'information	32–33	9
IV. Coopération avec la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales	34–36	10
V. Activités du Département de l'information	37–51	10
A. Campagne d'information	37–38	10
B. Radio et télévision	39–41	11
C. Internet	42–44	12
D. Documentation imprimée	45–46	13
E. Société civile et organisations non gouvernementales	47–48	14
F. Affaires publiques	49–50	15
G. Centres, services et bureaux d'information des Nations Unies	51	15
VI. Conclusions	52–56	15
Annexe		
État du Fonds de contributions volontaires pour le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement		17

I Introduction

1. Par sa résolution 59/103, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante et unième session, un rapport portant sur la façon dont les organismes des Nations Unies auraient mené à bien, durant les deux années précédentes, les activités au titre du Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement et sur celles qu'ils envisageaient pour les deux années suivantes. Le Programme est administré par le Département des affaires de désarmement, en étroite collaboration avec le Département de l'information, en particulier pour ce qui touche aux campagnes d'information concernant d'importantes manifestations et conférences relatives au désarmement.

2. Les objectifs du Programme reprennent l'orientation générale du Département des affaires de désarmement et sont guidés par les priorités des États Membres qui figurent dans les résolutions et les décisions de l'Assemblée générale.

3. En ce qui concerne les armes de destruction massive et leurs moyens de mise en œuvre, en particulier les armes nucléaires, un rang de priorité élevé a été accordé à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005 et à son processus préparatoire, ce qui a demandé un niveau accru de préparation et de mobilisation des ressources aussi bien de la part du Département des affaires de désarmement que du Département de l'information. La demande d'informations a augmenté de la part de la communauté diplomatique, des organisations internationales et de la société civile, de la presse et du public.

4. Dans le domaine des armes classiques, un rang de priorité élevé a été accordé à la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects qui s'est tenue à New York du 26 juin au 7 juillet 2006, à son comité préparatoire qui s'est réuni à New York du 9 au 20 janvier 2006 et à la deuxième réunion biennale des États chargée d'examiner l'application du Programme d'action sur les armes légères qui s'est tenue à New York du 11 au 15 juillet 2005. Encore une fois, le Département des affaires de désarmement et le Département de l'information ont été priés de mobiliser les ressources nécessaires afin de répondre à la demande d'information provenant de divers secteurs.

5. L'importance du site Web du Département des affaires de désarmement a continué de croître, comme le prouve le temps considérable que les visiteurs passent sur le site. Des sites Web ont été spécialement conçus pour les grandes conférences liées au désarmement mentionnées au paragraphe 4 et les délégations se sont félicitées de leur utilité.

6. Conformément au paragraphe 3 de sa résolution 59/93, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir un rapport sur les résultats obtenus au terme de l'application des recommandations de l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (A/57/124) et de le lui présenter à sa soixante et unième session. Un autre rapport a été publié sur cette question (A/61/169).

7. Dans une série de résolutions qu'elle a adoptées à sa soixantième session, l'Assemblée générale a réaffirmé l'utilité des trois centres régionaux du Département, en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine

et dans les Caraïbes, qui assurent les activités de diffusion et organisent des programmes éducatifs. On trouvera davantage de précisions sur les activités des trois centres régionaux dans les rapports les concernant (A/61/13, A/61/163 et A/61/157).

8. Le Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement est le plus important programme annuel de formation du Département. Un rapport distinct sur ses activités a été soumis à la soixante et unième session de l'Assemblée (A/61/130).

9. L'Assemblée générale ayant demandé au Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) de lui faire rapport chaque année sur les activités de cet organisme, deux rapports distincts (A/60/135 et A/61/180), transmis par le Secrétaire général à l'Assemblée pour examen, ont été établis sur les activités d'information et d'éducation menées par l'Institut ces deux dernières années.

10. Le Programme d'information sur le désarmement continue d'être financé au moyen du budget ordinaire et de ressources extrabudgétaires, en particulier son fonds d'affectation spéciale. La situation au 31 décembre 2005 est présentée à l'annexe du présent rapport. Le Fonds d'affectation spéciale a continué de recevoir des dons d'États Membres et de donateurs privés. Le Département des affaires de désarmement est reconnaissant des dons et de l'appui qu'il a reçus des États et des donateurs privés et qui sont énumérés à l'annexe du présent rapport.

II. Ressources consacrées à l'information

A. Publications

11. L'Annuaire des Nations Unies sur le désarmement demeure la principale publication du Département des affaires de désarmement. La version anglaise de l'Annuaire est tirée à 2 950 exemplaires qui sont distribués aux bibliothèques de l'ONU dans le monde entier, ainsi qu'à son système de bibliothèque dépositaire, à ses centres d'information, aux missions permanentes de New York et de Genève en plusieurs exemplaires, aux bureaux des commissions régionales et aux bibliothèques parlementaires. Environ 500 exemplaires de chaque édition sont vendus dans les librairies de l'ONU aux abonnés et au grand public. Toutes les délégations participant aux travaux de la Première Commission et de la Conférence du désarmement en reçoivent aussi un exemplaire. En outre, il est distribué à environ 600 instituts de recherche, organisations et particuliers, surtout dans les pays en développement.

12. Au vu des résultats de l'enquête menée en 2002/2003 par le Département des affaires de désarmement en collaboration avec le Département de l'information, le Département des affaires de désarmement a publié en 2004 la première version en ligne de l'Annuaire en même temps que les éditions archivées de 2002 et 2003. Le cyberannuaire est présenté en format html et possède des outils tels que la recherche plein texte, la recherche indexée et des mécanismes de navigation et il est facile à consulter à partir du site Web du Département des affaires de désarmement.

13. Le Programme a continué à publier dans les six langues officielles sa série d'études sur le désarmement, à la jaquette bleu foncé. Il s'agit d'une publication en

série, non destinée à la vente et à faible tirage, présentant une analyse accessible des études de l'Assemblée générale entreprises par des groupes d'experts gouvernementaux en vue d'une diffusion élargie et d'une utilisation future. En 2005, le n° 31 de la série d'études a été publié sur le thème de la Relation entre le désarmement et le développement dans le contexte international actuel. Il est prévu de publier l'étude sur la vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations unies dans le domaine de la vérification qui sera présentée à la soixante et unième session de l'Assemblée générale.

14. La série intitulée « Occasional Papers » a été créée afin d'améliorer la diffusion des travaux d'experts menés dans le cadre des tables rondes et des séminaires qu'organise le Département des affaires de désarmement au Siège. Gratuite, elle ne paraît qu'en anglais et peut être consultée sur le site Web du Département. Les trois « Occasional Papers » ci-après ont été publiés :

- Occasional Paper n° 8, octobre 2004 « Disarmament and non-proliferation regimes » (régimes de désarmement et de non-prolifération), contribution du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement aux travaux du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement;
- Occasional Paper n° 9, novembre 2004, « The relationship between disarmament and development » (la relation entre le désarmement et le développement), étude qui prend comme point de départ le débat d'experts qui s'est tenu pendant la première session du groupe d'experts sur le sujet en mars 2004;
- Occasional Paper n° 10, mars 2006, « Verifying non-proliferation and disarmament agreements Today » (Vérifier les accords relatifs à la non-prolifération et au désarmement aujourd'hui); étude qui prend comme point de départ un débat d'experts organisé en octobre 2005 par le Département.

15. En 2004, le Département des affaires de désarmement a interrompu la publication de la version imprimée de son bulletin d'actualités. En 2005, il a établi une seule version électronique de ce bulletin (parue en février) en raison d'un manque de ressources. En 2006, le Programme a modifié son format qui est à présent électronique uniquement et s'intitule « Disarmament update: news links ». Cette lettre électronique d'une page s'adresse à un public intéressé et met en relief les manifestations et activités récentes organisées par le Département. Un lien renvoie le lecteur vers des articles plus circonstanciés qui peuvent être consultés sur le site Web du Département. Quatre éditions de cette lettre électronique doivent paraître chaque année.

16. En 2004, le Département des affaires de désarmement a publié un fascicule intitulé « Reducing the threat of biological weapons » (Réduction de la menace posée par les armes biologiques) dans lequel figurent des extraits des tables rondes qui se sont tenues à New York avec le concours du Comité des ONG sur le désarmement, la paix et la sécurité entre 2000 et 2003.

17. Après l'aboutissement heureux en janvier 2005 du projet d'éducation sur les armes légères organisé par le Département des affaires de désarmement en partenariat avec la Campagne mondiale en faveur de l'éducation pour la paix lancée par l'Appel de La Haye pour la paix, la publication intitulée « Peace and Disarmament Education: Changing Mindsets to Reduce Violence and Sustain the

Removal of Small Arms » a paru en 2005 sous forme imprimée et électronique. Elle contient notamment des rapports établis par les quatre projets d'éducation pilotes en Albanie, au Cambodge, au Niger et au Pérou ainsi qu'un manuel qui doit permettre leur transposition dans d'autres pays.

18. Afin d'aider les délégations à examiner les résolutions et les décisions sur le désarmement adoptées lors de la session précédente de l'Assemblée générale, le Département des affaires de désarmement publie en quantité limitée au début de chaque année les textes définitifs des résolutions aussi bien sur support papier que sous forme électronique avec les statistiques de vote et les auteurs des projets de résolution ainsi que les textes non révisés des décisions.

B. Site Web

19. Le Département des affaires de désarmement a continué à assurer la gestion de son site Web et à en améliorer tant le contenu de fond que les moyens techniques d'accès.

20. Le site Web est axé dans son ensemble sur des thèmes spécifiques. Son contenu est essentiellement déterminé par les priorités du Département. Sa page d'accueil présente les derniers communiqués de presse de l'ONU, les dernières déclarations du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires de l'Organisation sur l'actualité en matière de désarmement, des renseignements concernant les manifestations en cours et à venir dans le domaine du désarmement avec la documentation pertinente et renvoie par des liens aux principaux partenaires de l'ONU. Ses pages de fond donnent des renseignements d'ordre général sur le sujet étudié et renferment une multitude d'informations sur les grandes conférences anciennes et récentes liées au désarmement. La documentation se rapportant à ces conférences qui existe dans toutes les langues officielles de l'ONU est affichée sur le site Web.

21. Le Département des affaires de désarmement a conçu un site Web spécialisé à l'intention des participants à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui leur a servi d'instrument de travail. Les délégations ont évoqué l'utilité de ce site auquel fait allusion le document final de la Conférence¹. Le site Web de la Conférence de 2006 des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action sur les armes légères et de son Comité préparatoire a été conçu selon une approche similaire. Compte tenu de l'intérêt manifesté par le public, le site Web consacré à la Conférence d'examen du Traité de non-prolifération a été doté d'un nouvel élément et il a présenté un spot publicitaire d'intérêt public dans lequel figurait Michael Douglas en sa qualité de Messenger de la paix des Nations Unies [voir par. 31 c)]. Le site comportait également une foire aux questions et répondait directement aux critiques ouvertes des objectifs de la Conférence en rétablissant les faits. D'autres éléments pouvant intéresser le grand public ont été ajoutés au site Web qui a donc servi d'outil aux participants à la Conférence en satisfaisant des besoins généraux en matière d'information et en combattant les idées fausses sur les objectifs de la Conférence.

22. Il faut pour accéder à la version électronique de l'Annuaire des Nations Unies sur le désarmement passer par un nouveau système de sécurité qui oblige les utilisateurs à ouvrir une session afin de pouvoir accéder à certaines sections du site

et permet au Département de rendre plus précisément compte de l'intérêt du public pour cette publication. Le Département a réalisé une étude pour déterminer s'il serait possible d'archiver une version électronique des notifications des États Membres au Registre des armes classiques et il a recommandé l'utilisation du nouveau système de sécurité afin de mettre au point une application Web conçue spécialement pour faciliter l'envoi électronique de rapports.

23. Le Département continue à surveiller l'efficacité de son site. Il tient des statistiques mensuelles sur le nombre de consultations et de personnes visitant le site, les pages les plus demandées et les heures, jours et semaines de pointe. Cette surveillance régulière a permis au Département de mieux appréhender le genre de renseignements recherchés et de déterminer qui est en quête de ces renseignements.

24. Durant la période considérée, le Département des affaires de désarmement ne s'est pas contenté de mesurer et d'analyser la fréquentation de son site Web; il a également commencé à surveiller le temps total passé par les visiteurs sur le site lors de sessions ainsi que le temps total passé par chaque utilisateur lors de sessions. L'utilisation de ce nouvel indicateur a révélé que, bien que le nombre de visiteurs n'ait connu qu'une croissance modeste au cours de la période en question, le temps passé par ces visiteurs sur le site Web avait, lui, considérablement augmenté. Parmi les visiteurs qui ont passé le plus de temps sur le site, figuraient les organismes publics (en général, les ministères des affaires étrangères), les établissements d'enseignement et les organisations non gouvernementales. On enregistre en moyenne 30 heures par mois passées à consulter le site Web pour les 10 utilisateurs les plus assidus.

25. Étendre la version multilingue du site Web du Département des affaires de désarmement continue d'être un défi majeur. Ce n'est que lorsque la documentation existe dans toutes les langues officielles de l'ONU que le Département peut l'afficher rapidement et sans difficulté. En ce qui concerne la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005 et la Conférence de 2006 chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action sur les armes légères, compte tenu des ressources disponibles, le Département des affaires de désarmement a assuré la gestion des sites Web pour la version anglaise alors que le Département de l'information s'est chargé de créer dans les cinq autres langues officielles de l'ONU des sites Web dont il a assuré la gestion.

C. Expositions

26. Les expositions jouent un rôle important de sensibilisation. Elles fournissent par ailleurs des informations sur les conférences et insufflent ainsi une certaine vitalité au processus parlementaire en ayant recours à de nouvelles formules et à des montages multimédias pour présenter les données et faire connaître les positions des organisations gouvernementales et non gouvernementales. Ces expositions sont désormais une tradition établie des grandes conférences des Nations Unies.

27. Une exposition parrainée par l'ONG japonaise Hidankyo – formée de survivants d'Hiroshima et de Nagasaki – a été organisée à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005. Hidankyo a mis en relief les récits des survivants, dont beaucoup ont été très malades toute leur vie et dont le nombre diminue d'année en année. Des survivants

vieillissants ont participé en grand nombre à l'exposition et ont apporté leurs témoignages lors de manifestations parallèles. Il a été noté que, compte tenu de leur âge avancé et de leur état de santé, c'était pour bon nombre d'entre eux leur dernière occasion de se présenter à une conférence de ce type pour y témoigner des horreurs que provoque l'utilisation d'armes nucléaires.

28. Dans le contexte de la Conférence de 2006 chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action sur les armes légères, des expositions ont été présentées par les États-Unis d'Amérique, le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Small Arms Survey, le Centre international de Bonn pour la conversion, le Réseau d'action international contre les armes légères (RAIAL), Control Arms Campaign, SaferAfrica, Saferworld et le Forum mondial sur l'avenir des activités de tir sportif.

29. Par ailleurs, le Département de l'information a organisé avec le concours du Département des affaires de désarmement une exposition dans le Hall des visiteurs dans laquelle figuraient notamment des répliques réduites de la sculpture de Carl Frederik Reutersward, créateur du revolver noué qui symbolise la non-violence et est exposé à l'entrée des visiteurs; une « escopetarra » (à la fois fusil et guitare) fabriquée par César Lopez, musicien colombien, à partir de fusils détenus illégalement qui ont été confisqués. Avec l'aide du Réseau d'action international contre les armes légères, M. Lopez a joué de cette « fusitare » lors de l'ouverture de l'exposition à New York. On a pu voir également des sculptures provenant d'une exposition présentée par les étudiants de dessin en trois dimensions du département de publicité et graphisme de l'École des arts visuels de New York intitulée « Disarm ... new year, new use » dans laquelle figuraient des fusils M-16 transformés en objets de tous les jours symbolisant un appel à la paix. Par ailleurs, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui a commandité la transformation en guitares de 15 AK-47 avec lesquels ont été perpétrés de nombreux actes de violence en Colombie, a fait don à l'ONU d'une escopetarra que les visiteurs effectuant une visite guidée pourront voir dans la partie de la visite consacrée au désarmement.

III. Activités d'information

A. Réunion-débat

30. Le Département des affaires de désarmement a organisé une réunion-débat en novembre 2005 sur la question de la vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies, pour contribuer aux travaux du Groupe d'experts en la matière que devait créer le Secrétaire général en 2006. Les exposés présentés par quatre experts du domaine de la vérification ont été publiés dans les documents hors série du Département des affaires de désarmement n° 10.

B. Activités du Messenger de la paix nommé par le Secrétaire général

31. Au cours des deux dernières années, Michael Douglas, nommé Messenger de la paix le 30 juillet 1998, a continué d'utiliser son statut de célébrité pour appeler l'attention sur la question du désarmement nucléaire et de la non-prolifération, ainsi que sur l'incidence de la prolifération des armes légères illicites. Le Département de l'information est le bureau responsable des activités des Messagers de la paix et agit en coopération avec le bureau fonctionnel (à savoir le Département des affaires de désarmement) pour ce qui est des initiatives ayant trait au désarmement. Au cours de la période considérée, M. Douglas a fait les importantes contributions ci-après :

a) En 2005, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies a créé un timbre ayant pour thème les enfants touchés par les conflits armés et promouvant les livres et non les fusils. À l'occasion de l'émission de ce timbre, M. Douglas a préparé une vidéo de 30 secondes qui a été présentée par l'Organisation des Nations Unies lors d'une cérémonie Premier jour le 15 octobre 2004 dans le cadre d'une grande manifestation philatélique annuelle à New York. Cette brève vidéo a également été présentée à la Première Commission une semaine plus tard;

b) Le 21 septembre 2005, M. Douglas a pris part, ainsi que plusieurs autres Messagers de la paix, à toute une journée d'activités visant à célébrer la Journée internationale de la paix. Il s'est agi notamment de la cérémonie annuelle de la Cloche de la paix en présence du Secrétaire général et du Président de l'Assemblée générale; d'une manifestation à laquelle ont participé plus de 400 étudiants et qui comprenait une vidéoconférence avec Israël, la Palestine et l'Irlande du Nord; de réunions et séances d'information avec de hauts responsables du Secrétariat; et d'une conférence de presse portant sur certains aspects des mesures de réforme adoptées lors du Sommet mondial de 2005;

c) En mai 2006, M. Douglas a tenu la vedette d'un message d'intérêt public appelant l'attention sur le commerce illicite des armes légères et promouvant la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner en 2006 les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Le message a été traduit en plus d'une douzaine de langues et diffusé dans le monde entier par le biais des réseaux du Département de l'information. Il a été affiché sur le site Web consacré à la Conférence de 2006.

C. Séances d'information

32. À la demande du Groupe des renseignements du Département de l'information, le personnel du Département des affaires de désarmement a organisé entre 30 et 35 séances d'information par an à l'intention : a) des étudiants de passage dans le cadre des programmes universitaires traitant de l'Organisation des Nations Unies; b) des membres d'associations pour les Nations Unies de divers pays; c) des stagiaires de ministères des affaires étrangères; d) des étudiants se préparant pour les jeux de rôle concernant le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies; et e) des membres d'ONG de passage.

33. Les fonctionnaires du Département des affaires de désarmement ont également pris part, aussi bien en tant qu'intervenants qu'en tant que participants, à de nombreux débats sur la maîtrise des armements, le désarmement et les questions de sécurité organisés par des instituts de recherche ou universitaires ou des groupes de réflexion.

IV. Coopération avec la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales

34. Le Département des affaires de désarmement a, en vue de coordonner la participation aux grandes conférences, maintenu des relations étroites avec deux grandes coalitions d'ONG, Reaching Critical Will dans le domaine nucléaire et le Réseau international d'action contre les armes légères s'agissant de ces dernières. Les ONG ont participé aux réunions, notamment en s'adressant aux délégations lors des séances publiques des conférences ci-après : la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2005, la Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action sur les armes légères de 2005; le Comité préparatoire de la Conférence chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action sur les armes légères et la Conférence elle-même.

35. À la soixantième session de l'Assemblée générale, deux éducateurs de renom venant du secteur des ONG ont été invités pour la première fois, à l'initiative du Président, à faire des exposés concernant l'éducation en matière d'armes nucléaires et d'armes légères devant la Première Commission au cours du débat interactif qu'elle a tenu le 21 octobre 2005 sur l'éducation concernant le désarmement et la non-prolifération².

36. Le Département a continué de coopérer avec le Comité d'ONG pour le désarmement et le Département de l'information en vue de faciliter les réunions-débats portant sur toute une série de questions à l'automne 2004 et 2005, au cours de la Semaine du désarmement. Des programmes similaires sont prévus pour les deux prochaines années.

V. Activités du Département de l'information

A. Campagne d'information

37. Le Département de l'information a continué de contribuer à sensibiliser le public et à mieux faire comprendre ce qu'accomplit l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement et autres questions connexes. Au cours de la période considérée, il a axé ses efforts sur la promotion et la couverture des grandes conférences portant sur les armes nucléaires et le commerce illicite des armes légères; dans le domaine des armes nucléaires, la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2005 et la Conférence de 2005 en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (tenue les 22 et 23 septembre 2005); dans le domaine des armes classiques, la deuxième Réunion biennale des États pour l'examen de la

mise en œuvre du Programme d'action sur les armes légères ainsi que la Conférence d'examen du Plan d'action de 2006.

38. Pour ce qui est de cette dernière, le Département de l'information a collaboré étroitement avec le Département des affaires de désarmement à la mise au point et en œuvre d'une stratégie de communication globale. Cette stratégie visait à utiliser toute la série de moyens d'information et de communication dont disposait le Département de l'information dans toutes les langues officielles, et notamment à publier des communiqués de presse et autres matériaux de sensibilisation destinés à la presse écrite, à la radio et à la télévision; à mettre au point un site Web multiforme; et à mener des activités d'information et des projets spéciaux aussi bien au Siège que par le biais du réseau mondial de centres d'information afin d'appeler l'attention sur les dangers associés au commerce illicite des armes légères et de sensibiliser l'opinion publique mondiale aux progrès accomplis par l'Organisation et ses États Membres pour ce qui est de la mise en œuvre du Programme d'action sur les armes légères.

B. Radio et télévision

39. La télévision des Nations Unies a mis en relief les questions liées au désarmement par le biais de ses différents produits. Au cours de la période considérée, *World Chronicle*, émission télévisée produite par le Département de l'information sous forme de causerie, a fait intervenir des représentants de haut niveau des États Membres et de l'Organisation des Nations Unies sur des questions telles que la non-prolifération nucléaire, les armes légères et le déminage. Dans le cadre de *L'ONU en action*, série de courts reportages télévisés en six langues regardée, d'après les estimations, par quelque 300 millions de téléspectateurs chaque semaine, a été produite récemment, en étroite collaboration avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement, en Amérique latine et dans les Caraïbes, du Département des affaires de désarmement, une émission sur la lutte menée par le Brésil contre le trafic des armes illicites qui a été diffusée par *CNN World Report* en juillet 2006. La série *L'ONU en action* a également continué de mettre l'accent sur les programmes de désarmement et de démobilisation menés dans le cadre des initiatives de maintien et de consolidation de la paix et de réconciliation de l'ONU, et notamment présenté en 2005, un reportage concernant les armes légères sur la manière de survivre à un enlèvement par les rebelles en Ouganda. *Unifeed*, émission quotidienne diffusée par satellite à quelque 560 stations de télévision de par le monde par l'intermédiaire de l'agence *Associated Press Television News*, a porté sur des sujets tels que le problème des armes légères dans la région des Grands Lacs en Afrique, la Conférence d'examen du Plan d'action de 2006 et les activités de sensibilisation dans le domaine du désarmement du *Messenger de la paix*, Michael Douglas.

40. La radio des Nations Unies a produit toute une série d'émissions sur le désarmement et autres questions connexes dans les six langues officielles ainsi qu'en portugais et en kiswahili. Ces émissions quotidiennes en direct de même que les magazines d'actualités, qui sont diffusés dans le monde entier par les partenaires de la radio des Nations Unies, ont permis de rendre compte de façon détaillée des conférences et réunions intergouvernementales, de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2005 à la Conférence d'examen du Plan d'action de 2006 et des réunions de la Commission

du désarmement. Des événements importants tels que la remise du prix Nobel à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et des projets spéciaux et autres activités ayant trait au désarmement et à des questions connexes menées dans le monde entier ont également été couverts.

41. Par exemple, au cours de la période considérée, l'unité anglaise de la radio des Nations Unies a produit 45 reportages concernant le désarmement, allant des points saillants des grandes conférences et réunions à l'évolution de la situation s'agissant du programme nucléaire de la République islamique d'Iran. L'unité chinoise a notamment fait porter ses émissions sur la non-prolifération des armes légères et le Document final du Sommet mondial de 2005. Elle a également produit un certain nombre de reportages spécifiques, notamment un lié à l'exposition consacrée à la manière de forger des socs de ses épées. L'unité russe a produit des reportages sur des sujets tels que la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction et les obligations en découlant pour la Fédération de Russie en sa qualité de signataire; différents points de vue concernant la question de la non-prolifération nucléaire; les réflexions de l'ancien Président Mikhaïl Gorbatchev sur les résultats de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2005; et l'efficacité des efforts menés à ce jour pour éliminer les munitions non explosées et abandonnées. L'unité espagnole a produit des reportages sur le désarmement, notamment une série d'émissions sur des questions telles que les réactions vis à vis de l'impasse dans les discussions multilatérales sur le désarmement, les essais nucléaires et la prolifération des armes de destruction massive. Au nombre des émissions produites par l'unité française figuraient des émissions sur le trafic des armes légères, les armes biologiques et les projets de désarmement en Côte d'Ivoire, au Guatemala, en Ouganda, en République démocratique du Congo et au Rwanda. Les émissions de l'unité arabe ont mis l'accent sur les dangers du commerce illégal des armes légères et les problèmes y afférents, les questions de non-prolifération et l'octroi en 2005 du prix Nobel de la paix à l'AIEA et à son Directeur général. Les reportages et nouvelles de l'unité kiswahili ont compris des débats sur les armes légères en Afrique et des déclarations du Secrétaire général sur la prolifération nucléaire et autres questions liées au désarmement. L'unité portugaise a produit des émissions sur les initiatives prises en matière de désarmement dans des pays tels que l'Afghanistan, le Brésil, la Colombie et la Côte d'Ivoire. Elle a également abordé le projet visant à encourager le désarmement en Haïti dans le cadre duquel des armes avaient été échangées contre des billets pour un match de football entre l'équipe nationale du Brésil et l'équipe haïtienne. D'autres émissions ont examiné le désarmement et les enfants et le désarmement et le développement.

C. Internet

42. Le portail Web du Centre de nouvelles des Nations Unies a proposé plus de 300 articles sur le désarmement et la non-prolifération au cours de la période biennale considérée. Le désarmement dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies a été le sujet de quelque 100 articles et les armes légères de 60 autres. Outre qu'il est consulté par plus de 40 000 abonnés réguliers (en anglais et en français), le Centre de nouvelles est l'une des composante les plus fréquentées du site Web de l'ONU. Le Centre, dont les articles sont largement repris par les

médias du monde entier, est devenu un instrument efficace de rediffusion ainsi qu'une source directe d'informations importante.

43. Le Département de l'information a continué de tenir à jour sa page Web sur les questions de désarmement mondial, qui regroupe des informations à jour et comporte des liens avec les documents publiés par le système des Nations Unies (<www.un.org/issues/m-disarm.html>). En outre, au cours de la période considérée, le Département de l'information a conçu et amélioré les sites Web liés au désarmement ci-après : Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action sur les armes légères, (<www.un.org/events/smallarms2006/index.html>) et son Comité préparatoire (<www.un.org/events/smallarms2006/prepcom/>); deuxième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action sur les armes légères (<www.un.org/events/smallarms2005/>); Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2005 (<www.un.org/events/npt2005/>). Par ailleurs, à l'occasion de la publication, au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 1^{er} juin 2006, du rapport de la Commission internationale indépendante sur la prolifération des armes de destruction massive, intitulé « Weapons of terror: freeing the world of nuclear, biological and chemical arms » (Armes de terreur : prémunir le monde contre les armes nucléaires, biologiques et chimiques), le Département de l'information a créé un site Web comportant des liens avec la conférence de presse donnée par Hans Blix, Président de la Commission, et avec le site Web lui-même de la Commission sur la prolifération des armes de destruction massive (<www.un.org/terrorism/wmdcreport/>).

44. Un autre moyen faisant appel au Web pour sensibiliser le public aux efforts déployés à l'échelle mondiale en matière de désarmement a été la technologie utilisée par le Département pour retransmettre, en temps réel et à la demande sur l'Internet, les réunions intergouvernementales et les conférences de presse sur le désarmement. Au cours de la période considérée, quelque 30 retransmissions de ce type ont permis au public du monde entier d'assister aux travaux de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et d'autres organes intergouvernementaux, et notamment aux deux grandes réunions portant sur le désarmement susmentionnées; d'entendre les observations faites par des représentants de l'ONU lors de réunions destinées aux médias tenues au Siège; et de voir des manifestations spéciales et des conférences de presse.

D. Documentation imprimée

45. Le Département de l'information a largement couvert les réunions portant sur les questions liées au désarmement, publiant au total 376 communiqués de presse sur la question – 194 en anglais et 182 en français. Ces communiqués pouvaient être des documents d'information, des résumés de réunions intergouvernementales, de séances d'examen et de négociations, des déclarations du Secrétaire général et de son porte-parole ou des rapports sur les conférences de presse. Ils ont été diffusés sous forme imprimée et en ligne sur le site Web de l'Organisation des Nations Unies de façon à ce que tout un chacun puisse y avoir accès.

46. Le Département de l'information a fait œuvre de sensibilisation au désarmement par le biais non seulement des dossiers de presse, mais également des publications périodiques et spéciales ci-après :

a) La *Chronique de l'ONU*, publiée sous forme imprimée dans les six langues officielles de l'ONU et diffusée en anglais et français en ligne, et grâce à son service de diffusion des articles de fond. La *Chronique* comporte régulièrement des articles sur le désarmement, notamment les armes de destruction massive et les armes légères. Dans son premier numéro trimestriel, chaque année, elle passe en revue l'ensemble des travaux de la Première Commission. Au cours de la période considérée, y ont notamment figuré les articles suivants : « La lutte contre les armes biologiques » par Michael Crowley (n° 2, 2002); « La voie vers le désarmement de l'Iraq » par Liz Willmott (n° 1, 2003); « Tout aussi dangereux que la cigarette » par Luis Alfonso de Alba (n° 2, 2003); « Engagement en faveur d'une interdiction mondiale des armes chimiques » par Rogelio Pfrter; et « Le succès de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel » par Jean Lint (n° 3, 2003).

b) *L'Annuaire des Nations Unies*

c) La nouvelles édition de deux brochures, *L'ONU en quelques mots* (version papier et en ligne) et *Image et réalité* (en ligne uniquement).

d) La version entièrement mise à jour en 2004 de l'*ABC des Nations Unies*, publication très prisée contenant un chapitre sur l'ensemble des questions de désarmement et le rôle de l'ONU dans ce domaine;

e) Une publication de synthèse contenant un choix de documents sur les armes légères publiés par l'ONU, en coopération avec le Département des affaires de désarmement dans l'optique des travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur le traçage des armes légères illicites.

E. Société civile et organisations non gouvernementales

47. Le Département de l'information a organisé sa cinquante-huitième conférence annuelle pour les organisations non gouvernementales sur le thème « Notre défi : des voix pour la paix, les partenariats et le renouveau ». Avec la participation d'environ 1 800 représentants d'ONG et d'organisations de la société civile de 86 pays, soit quelque 700 organisations. Des représentants de l'Organisation des Nations Unies et des gouvernements et des parlementaires y ont également participé. Au cours de la Conférence, toute une série de questions liées à la paix internationale, à la sécurité et au désarmement ont été examinées en détail. L'atelier interactif des ONG et le dialogue des diverses parties prenantes, organisés à l'heure du déjeuner, ont également permis d'aborder ces questions. Un atelier traitant du désarmement s'intitulait « Deux voies vers une culture de la paix : le désarmement nucléaire et la Journée internationale de la paix ».

48. Au cours de la période considérée, les séances d'information hebdomadaires organisées par le Département de l'information à l'intention de représentants des ONG ont généralement rassemblé quelque 220 personnes et porté sur les questions relatives au désarmement suivantes :

- Armes de destruction massive : les défis de la non-prolifération et du désarmement (21 octobre 2004);

- Préservation de l'espace à des fins pacifiques (20 octobre 2005);
- Examen préalable de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner en 2006 les progrès accomplis dans l'exécution du programme d'action sur les armes légères (8 juin 2006), avec la participation du président désigné de la Conférence.

F. Affaires publiques

49. Au cours de la période considérée, le Groupe des programmes de groupe du Département de l'information a organisé 47 séances d'information sur les questions liées au désarmement à l'intention des visiteurs. Le Département des affaires de désarmement a, en 2005 et 2006, participé à la formation des guides du Département de l'information. Les guides sont mis au courant des questions de désarmement en tant que de besoin dans le cadre des séances d'information auxquelles ils sont tenus d'assister chaque matin.

50. Le Département de l'information a collaboré avec le Département des affaires de désarmement pour concevoir et mettre sur pied une exposition spéciale sur les armes légères qui a été installée dans le hall des visiteurs au cours de la Conférence chargée d'examiner en 2006 les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action sur les armes légères. En outre, le Département de l'information a continué d'entretenir et d'améliorer périodiquement l'exposition permanente sur le thème du désarmement et de la paix par la sécurité qui fait partie de la visite guidée offerte au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Cette exposition comprend des panneaux d'affichage sur Hiroshima et Nagasaki ainsi que sur les armes légères, les mines terrestres et les armes chimiques et biologiques. Elle accueille presque 500 000 visiteurs par an, ce qui fait qu'au total, près de 3 millions de personnes l'ont vue depuis son inauguration en 2000.

G. Centres, services et bureaux d'information des Nations Unies

51. Un certain nombre de centres, services et bureaux d'information des Nations Unies de par le monde ont mené diverses activités d'information dans le domaine du désarmement et de la maîtrise des armements, et notamment publié des dossiers de presse et des documents de sensibilisation et organisé des ateliers, des manifestations spéciales, des conférences et autres programmes³.

VI. Conclusions

52. Au cours de la période considérée, les activités du Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement ont continué d'être axées sur l'information dans le domaine des armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, et le commerce illicite des armes légères.

53. Le public du monde entier maîtrisant de mieux en mieux l'informatique et renforçant ses capacités techniques, le Programme d'information sur le désarmement a choisi une présentation électronique pour ses publications. L'Annuaire du désarmement, les documents hors série et *Disarmament Update*:

News Links sont désormais disponibles sur le site Web du Département des affaires de désarmement.

54. Le contenu du site Web s'est développé de manière exponentielle et des pages Web spécialisées ont été mises au point pour les grandes conférences; elles servent d'outils de travail aussi bien aux participants qu'aux vecteurs de l'information publique. Le Département des affaires de désarmement continuera d'améliorer son site Web afin de fournir des informations précises et à jour sous une forme dynamique.

55. Le Département de l'information a mis l'accent sur des questions concernant le désarmement et la maîtrise des armements présentant un intérêt particulier, notamment les armes nucléaires et légères, en ayant recours à toute une gamme de supports : documents imprimés, Internet, films et émissions de radio et de télévision et faisant appel à son vaste réseau de centres d'information de par le monde ainsi qu'à ses moyens de diffusion. L'utilisation qu'il a faite de la célébrité du Messager de la paix pour ce qui est des questions de maîtrise des armements a été très efficace. S'agissant de la Conférence des parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2005 et de la Conférence des Nations Unies chargée en 2006 d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action sur les armes légères, le Département de l'information, en étroite coopération avec le Département des affaires de désarmement, a mis au point des stratégies et campagnes d'information qui ont donné de bons résultats et permis de clarifier les messages destinés au public portant sur les questions examinées par les conférences et les objectifs des Nations Unies y afférents.

56. Le Département des affaires de désarmement se félicite de l'appui qu'il a reçu des gouvernements au titre du Fonds de contributions volontaires pour le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement et les invite à continuer de soutenir ses activités. Il tient en particulier à remercier le Canada, le Mexique, le Panama, la République de Corée, la République tchèque et la Thaïlande d'avoir contribué au Fonds de contributions volontaires.

Notes

¹ NPT/CONF.2005/57 (Part I), par. 35.

² Kathleen Sullivan, Coordinatrice du projet Éducateurs pour la responsabilité sociale concernant l'éducation et l'action en matière d'armes nucléaires à New York, a fait connaître ses vues sur les principes de base concernant l'éducation ayant trait au désarmement et à la non-prolifération dans une étude des Nations Unies sur la question et fait une démonstration en classe de la puissance des arsenaux nucléaires actuels. Peter Lucas, du Programme de maîtrise John W. Draper en sciences humaines et réflexion sociale de la New York University, a présenté un programme détaillé sur les armes légères et les droits de l'homme mis au point par des professeurs en cours de formation à l'intention des lycéens et des étudiants en début de cycle universitaire.

³ Les projets menés au cours de la période considérée ont été le fait des bureaux ci-après : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Colombie, Fédération de Russie, France, Ghana, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Kenya, Liban, Maroc, Mexique, Népal, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Thaïlande, Togo, Turquie, Yémen et Zimbabwe.

Annexe

**État du Fonds de contributions volontaires
pour le Programme d'information
des Nations Unies sur le désarmement**

	<i>Dollars É.-U.</i>
I. Solde du Fonds au 1 ^{er} janvier 2004	472 480
II. Recettes	
1 ^{er} janvier 2004-31 décembre 2005	
Contributions volontaires ^a	74 497
Intérêts perçus	17 036
Recettes diverses.	44 136
Total partiel	135 669
III. Dépenses	
1 ^{er} janvier 2004-31 décembre 2005	255 485
Appui au Programme.	32 821
Ajustements pour la période précédente.	1 678
Total partiel	289 984
IV. Solde du Fonds au 31 décembre 2005	318 165

Source : État des recettes et dépenses pour l'exercice biennal 2004-2005 clos le 31 décembre 2005. Au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2006, des contributions supplémentaires de 7 965 dollars ont été reçues (du Canada – 6 965 dollars – et de la Thaïlande – 1 000 dollars).

^a 2004 : Donateur privé (46 000 dollars), Mexique (5 000 dollars), Panama (1 000 dollars), République de Corée (5 000 dollars), République tchèque (4 497 dollars) et Thaïlande (1 000 dollars). 2005 : Mexique (5 000 dollars), Panama (1 000 dollars), République de Corée (5 000 dollars) et Thaïlande (1 000 dollars).